

Les ÉCHOS))) de Saint-Cast Le Guildo

N° 75

Le Journal municipal de la commune
octobre 2015

Une ouverture
de classe à l'école
"Les Terre-Neuv@s" !
Professeur des écoles :
un métier passionnant
en p 10



www.ccpaysdematignon.fr/-Saint-Cast-Le-Guildo

**RÉUNION PUBLIQUE SUR LE TRI
SÉLECTIF le vendredi 23 octobre
à la salle d'Armor → p 18**

► **Patrimoine :**
connaissiez vous la légende
du Bec Rond ?

p 8

► www.villedesaintcastleguildo.fr :
le site de la commune
prochainement en ligne

p 4

ÉDITO



FUSION DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES : quel avenir pour Saint-Cast Le Guildo et notre Communauté de Communes ?

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), définitivement votée le 7 août, prévoit notamment une nouvelle organisation des territoires intercommunaux et de nouvelles compétences pour les EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale = communautés de communes).

UNE ÉCHÉANCE TRÈS PROCHE

Cette nouvelle loi a fixé un seuil minimal de 15 000 habitants par EPCI et oblige les communautés de communes à se restructurer (ce seuil, qui a été revu dernièrement, était fixé au départ à 20 000 habitants). Des dérogations spécifiques existent pour les territoires en sous densité de population par rapport à leur géographie, ce qui ne concerne que certaines régions montagneuses particulièrement.

- La date de mise en place de ces fusions est fixée au 1^{er} janvier 2017.
- Les décisions de fusion devront être prononcées au plus tard le 31 décembre 2015. Tous les conseils municipaux de la Communauté de Communes du Pays de Matignon se réuniront un même jour pour prendre leur décision à ce sujet.

La loi NOTRe impose également, dans les prochaines années, de nouvelles compétences aux intercommunalités dans différents domaines : tourisme, urbanisme, eau potable, assainissement, actions de développement économique...

La compétence eau et assainissement sera obligatoire pour les EPCI à compter de 2020.

Le département garde la compétence des ports mais ils pourraient être transférés localement, sur la base du volontariat et d'un appel à candidatures, à un autre niveau de collectivités.

Notre Communauté de Communes du Pays de Matignon (CCPM) est directement concernée par cette réforme avec ses 11 670 habitants. Dès les mois de novembre et décembre 2014, des contacts ont été pris entre notre CCPM et les communautés voisines : Plancoët/Plélan (CCPP), Lamballe Communauté et Côte de Penthièvre (communauté de Pléneuf). À noter qu'à cette période, les responsables de cette dernière n'envisageaient pas une étude entre nos deux seules communautés.

À l'heure actuelle, deux études sont en cours sur lesquelles les élus municipaux devront se prononcer dès la fin de cette année 2015 :

- L'une avec la Communauté de Communes de Plancoët-Plélan, ce qui constituerait un territoire de 27 communes pour environ 31 000 habitants. (voir carte)
- L'autre, Projet « Territoire Est-Costarmoricain », avec 6 autres intercommunalités qui sont Arguenon-Hunauday, Côte de Penthièvre, Lamballe Communauté, Mené, Pays de Duguesclin, Pays de Moncontour. Cet ensemble avec notre CCPM formerait un territoire de 61 communes pour environ 90 000 habitants (si toutes les intercommunalités actuelles y adhèrent). (voir carte)

À ce jour nous sommes en attente des résultats des études financières de ces 2 projets.

QUELQUES REMARQUES ET INQUIÉTUDES LÉGITIMES

Cette nouvelle organisation suscite, chez les habitants, les élus, mais aussi chez les agents des communautés de communes, un certain questionnement voire même une certaine inquiétude quant aux services existants et à l'éloignement des pouvoirs de décisions. Cela est tout à fait légitime et justifié.

> Une chose est certaine, en raison de leur nombre plus important au sein du nouvel EPCI, chacune des communes disposera de moins de délégués. Les plus petites seront alors très peu représentées. Dans le cadre des restructurations, on parle de plus en plus de l'organisation de « communes nouvelles ». Certains projets voient déjà le jour comme les communes du Mené. On peut se poser la question s'il n'eût pas été préférable de prendre le temps, dans les années qui viennent, d'envisager ces nouvelles structures communales et de redessiner les EPCI par la suite ?

> Par ailleurs, dans les différentes structures politiques de notre pays, les communautés de communes font partie des plus récentes à l'échelle historique (20 ans pour notre CCPM). Il a fallu un certain temps, ce qui est tout à fait normal, pour que mutualisation, travail collectif et esprit communautaire se mettent en place. Or cette organisation est déjà remise en cause.

> De plus, le calendrier imposé par la loi NOTRe nous oblige à des études et décisions assez précipitées à différentes dates. Les actuels conseils communautaires sont issus des dernières élections municipales de 2014. Cette organisation va donc être rapidement bouleversée. Nous aurions pu espérer que les équipes actuellement en place puissent travailler leurs différents domaines de compétences, les améliorer et préparer ce changement sereinement durant leur mandat prévu. Dans ce domaine, le vote des électeurs aux dernières municipales est-il respecté ?

Depuis un certain nombre d'années, les différents délégués de la Communauté de Communes du pays de Matignon ont travaillé ensemble avec la volonté de mettre en place des projets communs. Dans les semaines à venir, les conseillers municipaux et communautaires auront des décisions importantes à prendre en gardant l'objectif prioritaire d'un service public de qualité et de proximité pour la population de notre territoire.

Christian LANCELOT - Élu Saint-Cast Le Guildo
Vice-Président Communauté de communes Pays de Matignon



> Édito	p 2
> Les infos de la Mairie	p 4
> Les échos du Conseil Municipal	p 6
> Patrimoine : Bec rond et Halte de l'Aubénière	p 8
> Dossier : Les écoles de Saint-Cast Le Guildo	p 10
> Les infos de l'Office de Tourisme	p 13
> Etat Civil	p 14
> Permis de construire	p 14
> Les travaux	p 15
> Vie des associations	p 16
> Les animations	p 18
> Le Grand Quizz 2015	p 19
> Activités sportives	p 20

Mairie de Saint-Cast le Guildo

1 place de l'Hôtel de Ville
22 380 ST-CAST-LE GUILD
Tél. : 02 96 41 80 18
mairie@saintcastleguildo.fr
Horaires d'ouverture : Lundi : 9 h-12 h et 14 h-16 h du mardi au vendredi : 9 h-12 h et 14 h-17 h. samedi : 9h30 -12h

Mairie annexe de Notre-Dame du Guildo

22380 NOTRE-DAME DU GUILD
Tél. : 02 96 41 07 07
mairie.annexe@saintcastleguildo.fr
Horaires d'ouverture : Lundi, Mardi, Vendredi : 9h-12h et 14h-17h, Mercredi : 9h-12h, Jeudi : 9h-12h et 14h-16h, Samedi : 10h-12h.

Directrice de la publication :

Josiane ALLORY

Comité éditorial :

Olivier COJEAN, Thomas JARRY, Christian LANCELOT, Frédérique BRÉBANT, Géraldine DESCOMES, Annie LEBLANC, Agnès DURAND.

Photo de couverture :
Services de la Mairie

Dépôt légal imprimerie 2005

Conception - mise en page :

Rayures et Pointillés
46 Le Kerpont - 22130 ST-LORMEL
Tél. : 02 96 80 49 44
www.rayuresetpointilles.com

impression et façonnage :

TPI
L'Enseigne de l'Abbaye
35830 BETTON - Tél. 02 99 55 74 55
www.technicplusimpression.fr

LES INFOS de la Mairie



▼ INFORMATION

Bienvenue aux internautes sur le site de la ville de Saint-Cast le Guildo !

Conformément à notre promesse de mise en place d'un site internet "mairie", celui-ci est en ligne ou le sera très prochainement.

Nous vous invitons à découvrir notre belle commune : son patrimoine ancien, ses paysages, ses atouts économiques. Vous découvrirez également l'équipe municipale, les différents services municipaux, les services publics, la vie associative, soit diverses structures complémentaires qui participent, chacune à leur façon, à l'animation de la commune et apportent une touche de convivialité et une qualité de vie à ses habitants.

Cet outil de communication désormais incontournable vous permettra de découvrir les projets et les réalisations communales, les actions entreprises ou à venir que nous menons au fil du temps.

Vous y trouverez nombre d'informations pratiques pour faciliter vos démarches administratives, participer à la vie associative et aux nombreuses manifestations qui rythment la vie de notre commune tout au long de l'année.

Pour ce faire, nous nous engageons à le mettre à jour régulièrement et, en cette phase de lancement, attendons vos avis pour encore l'améliorer.

Agréable visite sur :

www.villedesaintcastleguildo.fr

Olivier COJEAN

Adjoint à la Communication

▼ ACCESSIBILITÉ

Établissements Recevant du Public (E.R.P.)

ENGAGEZ-VOUS POUR L'ACCESSIBILITÉ AVEC LES AGENDAS D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

La loi du 5 août 2015 ratifiant l'ordonnance n°2014-1090 du 26 septembre 2014 a confirmé la date du 27 septembre 2015 pour le dépôt des agendas d'accessibilité programmée.

Toutefois, les dossiers peuvent être instruits après cette date.

Renseignements :

<http://accessibilite.gouv.fr/>

Une adresse électronique a été créée afin de permettre le dépôt d'un exemplaire du dossier : adap@cotes-darmor.gouv.fr

▼ FISCALITÉ

RAPPEL : Loueurs saisonniers

Merci de bien vouloir reverser au service taxe de séjours de la Mairie le montant encaissé pour vos locations saisonnières en y joignant les justificatifs.

Le service taxe de séjour

▼ CIMETIÈRE

Retour à la commune des concessions expirées année 2015

De nombreuses concessions temporaires vont faire l'objet d'un retour à la commune, retour possible :

- soit parce que la famille ne souhaite pas son renouvellement,
- soit parce que le délai des deux années plus un jour, après la date d'expiration de la durée de la concession, est arrivé à son terme sans que la famille ne se soit manifestée malgré la pose d'affichette ou l'envoi d'un courrier.

Concrètement, les emplacements vont devenir disponibles. Les monuments seront démontés, les restes mortels mis dans des reliquaires individuels, identifiés et déposés dans l'ossuaire. Les emplacements ainsi récupérés seront réattribués à de nouveaux concessionnaires.

LISTE DES CONCESSIONS À REPRENDRE :

ANCIEN CIMETIÈRE :

> Carré 1

- n° 16 : DOUAIS • n° 33 : BEAUJOT •
- n° 47 : SCHIEL • n° 52 : RENAULT •
- n° 65 : RAULT-MARQUER • n° 91 : OGER

> Carré 2

- n° 43 : LEROY • n° 47 : DEHAYNIN •
- n° 63 : COIGNARD • n° 73 : QUINTON •
- n° 74 : DUBOIS • n° 76 : HAMON •
- n° 86 : LEBRET • n° 95 : LUCAS LE BIHAN

> Carré 5

- n° 51 : DANIEL • n° 83 : DURENLOT/PICARD

CIMETIÈRE CENTRE

> Carré 1

- n° 75 : HUNAUT • n° 7 : HERVE

▼ **FAMILLE**

La médiation familiale



Certaines étapes de la vie (séparation conjugale, conflit familial...) mettent souvent

à l'épreuve les relations entre les membres d'une famille. Dans ces périodes, il peut être difficile de se parler, de décider et d'agir. La médiation familiale vous offre un espace d'échange. L'objectif est de vous permettre de renouer le dialogue, de trouver des solutions adaptées aux besoins de chacun et de préserver les relations entre les membres de votre famille.

À qui s'adresse la médiation familiale ?

Aux parents séparés

- > autorité parentale
- > besoins des enfants
- > modalités d'accueil et de résidence de l'enfant
- > organisation de la vie quotidienne (santé, scolarité..)
- > contribution financière

Aux couples

- > aide à la décision de se séparer
- > répartition des biens

Aux jeunes adultes et à leurs parents

- > recherche d'autonomie
- > obligation alimentaire
- > choix de vie

Aux grands-parents

- > restauration du dialogue
- > relations avec les petits- enfants

A des familles confrontées aux conséquences liées au vieillissement

- > choix de vie d'un parent âgé
- > obligation alimentaire

Comment se déroule une médiation familiale ?

La médiation familiale est une démarche volontaire qui nécessite l'accord de chacune des personnes. Un médiateur familial, Diplômé d'Etat, vous recevra dans le cadre d'un entretien d'information gratuit.

Si vous donnez votre accord pour la mise en œuvre de la médiation, des entretiens d'environ 1h30 vous seront proposés. Leur nombre varie en fonction des sujets à aborder. Vous participerez financièrement au règlement des séances selon vos ressources. Si des accords sont trouvés, ils peuvent être rédigés par le médiateur familial. Ce document est remis à chacun et peut être homologué par un Juge, à votre initiative.

Qui contacter pour s'informer à la médiation familiale ?

L'association le Gué dispose d'un service de médiation familiale.

Vous serez reçu(e) par un médiateur familial dans nos locaux à Saint- Brieuc ou sur des lieux de permanence à Lannion, Guingamp, Dinan, Loudéac ou Paimpol.

Pour tout renseignement et prise de rendez-vous, vous pouvez nous contacter au 02 96 33 53 68

ou par le formulaire de contact disponible sur notre site www.le-gue.com.

▼ **ACTION SOCIALE**

CCAS - Repas des seniors et colis de Noël

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale organise sa réception annuelle à l'intention des seniors de la commune, ainsi que la distribution des colis de Noël.

Quelques changements : comme plusieurs communes voisines, les membres du CCAS ont souhaité modifier le critère de l'âge. Jusqu'à présent, les bénéficiaires étaient âgés de 70 ans ou plus. Le CCAS a souhaité porter ce critère à 75 ans ; toutefois le changement sera progressif, et cette année les personnes pourront en bénéficier à partir de 71 ans.

Autres changements : M. BOURGET ayant cessé ses activités, l'animation du repas sera assuré par M. Emmanuel ROLLAND; d'autre part, deux dimanches de décembre seront mobilisés par les élections régionales, et M. ROLLAND ne peut assurer les dimanches de novembre ; le repas aura donc lieu le SAMEDI 21 NOVEMBRE.

Enfin, cette année les participants retrouveront avec plaisir la Salle d'Armor quittée depuis plusieurs années ! Le nombre de participants à ce repas sera limité à 200 convives.

Quant à la distribution du colis organisée avec des bénévoles, elle débutera le LUNDI 30 NOVEMBRE.

Comme chaque année, les personnes concernées sont invitées à s'inscrire à l'aide du bulletin d'inscription ci-joint. Merci de respecter cette modalité, qui permet au CCAS de gérer au mieux les commandes et aux commerçants concernés de préparer les colis dans les délais.

Jacqueline BLANCHET
Adjointe aux affaires sociales

REPAS DE FIN D'ANNÉE

**Samedi 21 novembre 2015
Salle d'Armor**

Repas ou colis offert par le Maire, le conseil Municipal et les membres du Centre Communal d'Action Sociale aux personnes âgées de 71 ans et +.

Bulletin d'inscription à retourner en Mairie avant le 7 novembre 2015.

Tél. Mairie : **02.96.41.80.18**

M. : _____

Date de naissance : _____

M^{me} : _____

Date de naissance : _____

Nom de jeune fille (pour les femmes mariées ou veuves) : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Au choix :

☐ **REPAS**

☐ **COLIS DE NOEL à retirer en Mairie**

☐ Mairie de SAINT-CAST LE GUILDOR

☐ Mairie de NOTRE DAME DU GUILDOR

☐ **COLIS DE NOEL porté à domicile**

☐ **DON DU COLIS :**

☐ Au C.C.A.S de Saint-Cast Le Guildo

☐ À une association caritative de votre choix

(À Préciser).....

Les ÉCHOS du Conseil Municipal

du Jeudi 20 Août 2015

FINANCES

■ PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL DES TENNIS (ARRETE DU 01.10.2013 AU 30.09.2014)

Mme le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel de la Société KW Tennis - exercice 2014 (arrêté au 30 septembre 2014).

))) LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE

■ TARIFS DES EQUIPEMENTS TENNISISTIQUES APPLICABLES A COMPTER DU 1er OCTOBRE 2015

Mme le Maire informe que les tarifs facturés aux usagers des équipements tennistiques doivent être soumis, chaque année, conformément au cahier des charges du Bail Emphytéotique Administratif, à l'aval de l'autorité délégante.

))) LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE LES TARIFS SUIVANTS

Location des courts

- terrain dur extérieur	10 €/h
- terrain couvert	16 €/h
- terre-battue extérieur	16 €/h

Carte de Fidélité

- terrain dur	50 €
- terre-battue	
et terrain couvert	80 €

Stages

- stages (5 h/semaine)	78 €
- stages adultes	90 €/sem.
- leçons individuelles	40 €/heure 22 € /30mn

Cours collectifs

- cours collectifs 2 personnes	44 €/h
- cours collectifs 3 personnes	48 €/h

Mini-Golf

. Adultes	4,50 €
. Enfants (- 12 ans)	3,50 €
. Jeton de lumière pour terrain couvert	2,00 €

■ PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MATIGNON - EXERCICE 2014

))) LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE

■ PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS - EXERCICE 2014

))) LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE

PRESTATIONS DE SERVICES

■ TRANSPORT SCOLAIRE À COMPTER DU 1er SEPT. 2015

Mme LECLERC rappelle que le principe initial de fonctionnement du service du transport scolaire avait été établi afin de garantir l'accès des enfants du Guildo à une école publique à savoir : assurer le matin le transport de Notre Dame du Guildo vers Saint-Cast puis le soir, le transport de Saint-Cast vers Notre Dame du Guildo.

Elle propose à l'assemblée de prononcer la gratuité de ce service à compter du 1er septembre 2015.

En dehors du cadre ci-dessus mentionné, des modalités de transport peuvent être aménagées sous réserve d'un accord avec la Collectivité en fonction des places disponibles.

Elle rappelle également que depuis la mise en place des temps d'activités périscolaires, il convient d'assurer un transport

des enfants des écoles vers l'ALSH de Matignon. Elle demande au Conseil Municipal de prononcer la gratuité de ce transport à compter du 1er septembre 2015.

))) LE CONSEIL MUNICIPAL EMET UN AVIS FAVORABLE A LA GRATUITÉ DU TRANSPORT SCOLAIRE ET AU TRANSPORT DES ENFANTS VERS L'ALSH DE MATIGNON

URBANISME

■ ANNULATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME - OPERATION « SALLE MULTISPORTS »

))) LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE d'annuler la création de l'autorisation de programme et crédits de paiement pour l'opération intitulée « Salle multisports » telle que présentée ci-dessous :

OPERATION « SALLE MULTISPORTS »

Coût prévisionnel : 2 000 000 € TTC	
2015 : 5 %	100 000 €
2016 : 10 %	200 000 €
2017 : 85 %	1 700 000 €

■ MODIFICATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME - OPÉRATION « OFFICE DE TOURISME » ET D'UN LOCAL ANNEXE

))) LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE de modifier la création de l'autorisation de programme et crédits de paiement pour l'opération intitulée « Office du Tourisme » et d'un local annexe telle que présentée ci-dessous :

OPERATION « OFFICE DE TOURISME ET LOCAL ANNEXE »

Coût prévisionnel : 520 000 € TTC	
2015 : 60 000 €	
2016 : 370 000 €	
2017 : 90 000 €	

FINANCES

■ DECISION MUNICIPALE N° 3 - BUDGET COMMUNE - ANNEE 2015

))) LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE d'ouvrir et de modifier les crédits suivants du budget COMMUNE pour 2015 :

SECTION D'INVESTISSEMENT/Dépenses	
> Article 020 « Dépenses imprévues »	+ 48 000 €
> Programme 138 « éclairage public » (article 204182)	+ 52 000 €



LES ÉCHOS du Conseil Municipal du Jeudi 20 Août 2015 (suite)

> Programme 163
« salle multisports »
(article 2313) - 100 000 €

■ REVERSEMENT DE LA TAXE COMMUNALE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE (TCCFE)

L'assiette de la taxe sur la consommation finale d'électricité repose uniquement sur les quantités d'électricité fournies ou consommées avec un tarif exprimé en euro par mégawattheure (€/MWh).

- > 0,75 €/MWh pour les consommations non professionnelles, ainsi que pour les consommations professionnelles sous une puissance souscrite inférieure ou égale à 36 kVA ;
- > 0,25 €/MWh pour les consommations professionnelles sous une puissance souscrite supérieure à 36 kVA et égale ou inférieure à 250 kVA.

Auparavant, c'est le coefficient multiplicateur qui était actualisé, dorénavant ce sont les tarifs qui seront actualisés.

En 2015, le coefficient unique, choisi entre les valeurs suivantes (0 ; 2 ; 4 ; 6 ; 8 ; 8,5), a été fixé par le SDE à 8,5.

))) LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE

■ FOURNITURE ET POSE DE STABILISATEURS : DEMANDE D'AIDE FINANCIERE AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU

Monsieur LORRE informe qu'une consultation a été lancée pour la fourniture et pose d'hydro stabilisateur sur trois secteurs de la Commune : place Anatole Le Braz, Boulevard de la Garde et Rue Alix (estimé à 32 678.00 € HT).

Il demande d'autoriser Mme le Maire à demander une aide de financement auprès de l'agence de l'eau.

))) LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE

🔊 FONCTIONNEMENT

■ CUISINE CENTRALE – SIGNATURE D'UN CONTRAT D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE AVEC LA SOCIETE PROCLUB – DENREES ALIMENTAIRES

Ce prestataire de service a pour mission de lancer les appels d'offres et d'interroger l'ensemble des fournisseurs alimentaires et non alimentaires. Il devra présenter ensuite le résultat de ces appels d'offres lors de Commissions de Référé-



rencements Départementales. Les fournisseurs de chaque gamme de produits seront choisis collectivement pour une période d'un an.

))) LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE

■ AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC L'A.P.M.I. POUR LA MISE A DISPOSITION DE CERTAINS LOCAUX DE L'ECOLE SAVARY

Mme le Maire rappelle à l'Assemblée que la Communauté de Communes du Pays de Matignon s'est vue transférer en 2009 la compétence « musique ».

Il est demandé au Conseil Municipal de l'autoriser à signer une nouvelle convention avec l'A.P.M.I (atelier de pratique musicale intercommunal) du Pays de Matignon afin de mettre à disposition de l'école de musique certains locaux de l'école Savary sis rue de la Colonne à compter du 15 septembre 2015.

))) LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE

■ AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MATIGNON POUR L'ANIMATION D'UN ATELIER DECOUVERTE INITIATION DE LA MUSIQUE DANS LE CADRE DES T.A.P. (TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES)

Mme Valérie LECLERC, Adjoint au Maire, demande à l'Assemblée d'autoriser Mme le Maire à signer une convention avec la Communauté de Communes du Pays de Matignon pour la mise à disposition de 1 à 3 agents de l'APMI afin d'animer un atelier musical « Découverte Initiation » dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires. Cette animation se déroulera pendant 5 semaines à raison de 2 h par semaine pour un coût total de 253,10 €.

))) LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE

🔧 TRAVAUX

■ SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE – TRAVAUX DE MAINTENANCE – MISE EN PLACE D'EMETTEURS ET RECEPTEURS

Monsieur LORRE, informe que le Syndicat Départemental d'Energie a procédé au chiffrage pour les travaux de maintenance de l'éclairage public « mise en place d'émetteurs-récepteurs ».

Le coût estimatif des travaux s'élève à 86 150 € HT (participation de la Commune : 51 690 €)

))) LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE

■ SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE – TRAVAUX D'ENTRETIEN – FOYERS BD DE LA MER, SQUARE DES FONTENELLES, BD ALFRED MARINIER

Monsieur LORRE, , informe que le Syndicat Départemental d'Energie a procédé au chiffrage pour les travaux de maintenance de l'éclairage public :

> Bd de la Mer :

3 foyers

Coût des travaux HT : 2 588.91 €

Participation de la Commune : 1 553.35 €

> Square des Fontenelles :

1 foyer

Coût des travaux HT : 1 450.00 €

Participation de la Commune : 870.00 €

> Bd Alfred Marinier :

1 foyer

Coût des travaux HT : 223.60 €

Participation de la Commune : 134.16 €

> TOTAL

Coût des travaux HT : 4 262.51 €

Participation de

la Commune : 2 557.51 €

))) LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE



Petit Chosier Castin De Bec-Rond

Le sage vous le dira : les oiseaux ont un bec et c'est à cela qu'on les reconnaît. Sans doute le gaz en a-t-il un aussi. Et comme l'oiseau il est volatile. Mais on ne peut pas les confondre : il est tout aussi difficile de mettre un oiseau en bouteille qu'un gaz en cage... Le lièvre peut avoir lui aussi un bec, mais on le différencie plus facilement des deux premiers cas sus-cités car il a deux oreilles. Chez nous c'est un rocher qui a un bec. Et c'est ce bec qui lui a donné son nom : le Bec-Rond, a un bec rond.

Longtemps on aurait pu l'appeler le Bec-Blanc. Parce que le bec de Bec-Rond était plus blanc que rond, l'administration des Phares et Balises badigeonnant régulièrement cet appendice à la chaux. C'était pour mieux le reconnaître. En effet, aligné avec la Tour Blanche (l'ancien moulin Duchène) qui dominait le quartier aujourd'hui de la Mairie, il donnait au marin arrivant du large la position des Bourdinots.

Puis on a positionné une bouée à l'est des dangereux rochers. On a démolì la Tour Blanche devenue inutile et encombrante mais qui continua néanmoins à donner son nom au quartier. Et on oublia de peindre le bec qui devint de moins en moins blanc. Depuis peu, avec la construction du môle et celui du phare dans les années 70 le Bec-Rond ne sert plus à rien. Il n'est visible que de la côte. Comme un vieux

bateau qui a rendu bien des services, abandonné sur une vasière, on l'a quand même gardé, parce qu'on l'aime bien.

Le sage, qui peut être géologue, nous dit que Bec-Rond est « *le résultat d'un chevauchement (tectonique cadomien) qui fait alterner des bandes de micaschistes creusées par l'érosion et des bandes de gneiss en saillie* ».

Quand le sage est plus traditionaliste, il préfère une autre explication. Moins savante mais pleine de poésie et d'humour. Elle provient du grand Paul Sébillot et de ses Contes et Légendes¹.



LA LÉGENDE DU BEC ROND PAR PAUL SÉBILLOT

Gargantua, comme chacun sait, même si Rabelais feint de l'ignorer, est né à Plévenon, commune de hautes falaises et de landes sauvages. Il était fort et grand, et il avait « *les pieds si longs qu'on ne pouvait trouver d'arbres assez gros pour lui faire des chaussures* », nous raconte Sébillot. Voulant, un jour qu'il avait faim, aller manger à Saint-Malo, il prit son élan près du Fort La Latte (on peut encore y voir, dans la pierre, l'empreinte qu'a laissée son pied).

Toutes les provisions de la ville, toutes celles des restaurants (et vous savez comme ils sont nombreux intra-muros) suffirent à peine à apaiser sa faim gargantuesque. Il mit à sec tous les tonneaux de cidre et toutes les barriques de vin et à sac toutes les épicerie et super-

marchés, avant de quitter la ville l'estomac bien rempli. Trop rempli.

Il se dit :

- *Il faut que j'aille à Saint-Cast.*

Sans doute se sentant trop lourd pour y sauter d'un bond, il longea la côte et passa par Saint-Jacut. Bien mal lui en prit. La fétide odeur de raie pourrie qui émanait de la presqu'île était telle qu'elle le rendit malade.

Les jaguens de cette époque faisaient sécher leur pêche aux façades de leurs maisons, en accrochant les poissons à des os de cochons coincés entre les pierres sèches de leurs pauvres demeures. Le vent remontait l'odeur dans l'estuaire, jusqu'à Plancoët dont les habitants incommodés prirent l'habitude depuis ces temps éloignés, d'appeler les jaguens les « *Pu-la-raie* ».

Gargantua eu juste le temps d'enjamber l'Arguenon. Il vomit

une première fois le rocher du Bé. Puis un pas plus loin il vomit toute la pointe de la Garde. Un autre pas et ce fut Bec-Rond. Il s'était arrêté quand il sentit quelque chose dans ses poches:
- *Qu'est-ce que j'ai là ? dit-il. Ah ! ce sont deux petits cailloux que j'ai ramassés, je n'en ai que faire.*

Il les jeta à la mer l'un d'un côté, l'autre de l'autre, et c'est pour cela qu'il y a une passe entre les deux cailloux, qui sont la Grande et la Petite Feillâtre (de ces deux rochers il reste la Grande qu'on nomme aujourd'hui la Feuillade. La Petite, très diminuée par les ans et la dynamite, soutient la Vieille Cale).

Mais à peine avait-il vidé ses poches qu'il vit encore un bateau jaguen qui péchait la raie; le mal de cœur lui reprit, et il vomit Canevet, en disant:
- *Je ne veux plus voir les Jaguens; ils me feraient mourir tellement ils me répugnent !*
Qui étudiera enfin l'incidence du régime alimentaire de certaines personnes de Plévenon, ajouté

au caractère olfactif des Jaguens, sur la géologie castine ?

François HAMON

1) *SEBILLOT Paul. Gargantua dans les traditions populaires, Maisonneuve et C^{ie}. Editeurs. Paris, 1883*

la Halte de l'Aubénière : pose d'une plaque touristique

Le réservoir à eau en brique et béton est un des vestiges de la ligne de chemin de fer qui reliait Plancoët à Saint-Cast, en 1903.



L'évènement a eu lieu le 31 août en présence de: Josiane ALLORY, Maire, Magali EGRIX, Valérie LECLERC, René LORRE, et Gilbert MENARD, Adjoints, ainsi que de René HEMOND représentant AMENO (Association pour la mémoire et la notoriété d'Harel de la Noë), des membres de la commission extra-municipale Culture et patrimoine; à noter également des personnes faisant partie des différentes associations de patrimoine attachées au pays de Matignon.

VALORISER L'HISTOIRE ET LE PATRIMOINE DE LA COMMUNE

Valoriser l'histoire et le patrimoine de la commune fait partie des missions de la Commission extra-municipale et la

municipalité s'implique dans cette démarche et envisage d'autres sites prochainement.

HISTOIRE D'UN RÉSERVOIR À EAU ET D'UN ABRI POUR VOYAGEURS

La ligne ferroviaire de Plancoët à Saint-Cast a été conçue en 1903 par l'ingénieur Louis Harel de la Noë et ouverte aux trains voyageurs le 18 septembre 1906. Sa fermeture définitive est intervenue le 15 février 1939. Cette section de 18 km, à écartement des rails d'un mètre (voie métrique), comportait douze stations (gares ou arrêts). Le temps de trajet avoisinait une heure ! Quelques vestiges subsistent: la remise (dépôt) de Plancoët, la petite gare de Créhen, le

château d'eau du Guildo, les assises du vieux pont du Guildo, la halte de L'Aubénière et son réservoir à eau, la gare de Matignon. Il faut noter que les trois arrêts de Saint-Cast ont entièrement disparu. La plateforme de la voie est conservée aux trois quarts sous forme de liaisons douces (pistes cyclables et piétonnes), dont la voie littorale V4.

La halte de L'Aubénière se compose du réservoir à eau ou l'alternance de béton armé et de briques rouges est typique de l'architecture « Harel de la Noë ». Le réservoir pouvait contenir environ 20 m³

d'eau pompée dans le proche ruisseau du Pont Quinteux. L'alimentation de la locomotive se faisait à l'aide d'un manchon fixe à la base du réservoir. L'abri voyageurs, en béton arme, fut construit en 1928, la moitié de la dépense ayant été prise en charge par la commune de Notre-Dame-du-Guildo.





L'école "Les Terre-Neuv@s" bénéficie d'une ouverture de classe

Madame la Directrice académique a décidé d'ouvrir une 4^e classe à l'Ecole Publique Les Terre-Neuv@s en prenant en compte les effectifs en hausse de cette rentrée scolaire : 90 inscrits avec des classes à 3 niveaux.



Cette ouverture offre ainsi aux élèves des conditions d'apprentissages de qualité, dans un cadre serein avec des classes de deux niveaux, contrairement à l'année passée

(32 élèves en CE2-CM1-CM2). Rappelons que suite à la fermeture de classe prononcée en 2013, les 3 enseignantes avaient dû s'organiser avec des effectifs chargés! Ce qui n'avait pas empêché un enseignement de qualité, dans des conditions plus difficiles, grâce à l'investissement important des maîtresses!

UNE NOUVELLE COLLÈGUE À L'ÉCOLE LES TERRE NEUV@S

L'école publique est ravie d'accueillir une nouvelle collègue, Madame Valérie HIRSCHY qui exerçait l'année dernière à

DINARD auprès des élèves de maternelle (GS).

MODIFICATION D'ORGANISATION

Dès ce début septembre, l'organisation pédagogique a été modifiée sur la structure, à savoir :

- Madame BOZEC : maternelle
- Madame HIRSCHY : CP
- Madame GUTPERLE : CE1-CE2
- Madame MOREAU : CM1-CM2

Tout au long de cette année scolaire, l'école pourra accueillir sereinement des enfants de 2 ans et de nouveaux élèves qui intégreraient l'école en cours d'année.

SORTIES ET PROJETS PÉDAGOGIQUES

Tout au long de cette année scolaire, l'école pourra accueillir sereinement des enfants de 2 ans et de nouveaux élèves qui intégreraient l'école en cours d'année.

L'équipe nouvellement constituée met au point les projets pédagogiques pour une année enrichissante où les élèves pourront s'épanouir et découvrir le vivant à travers les sorties organisées.

L'équipe des enseignantes de l'Ecole « Les Terre-Neuv@s »

Professeur des écoles : un enseignant mais aussi un guide

Les professeurs des écoles ou instituteurs sont des enseignants du premier degré et agents de la fonction publique de l'Etat. Ils enseignent en école maternelle et élémentaire (primaire) ou au collège dans des classes spécialisées (SEGPA, ULIS) et sont polyvalents puisqu'ils enseignent toutes les matières prévues au programme.



(De gauche à droite:) Valérie HIRSCHY, Sandra MONTFORT (ATSEM), Sandrine BOZEC, Christelle MOREAU, Sophie GUTPERLE

En maternelle, ils encadrent des enfants de 2 ans et demi à 6 ans en leur proposant des activités d'apprentissage par le jeu. Ils suivent les enfants dans leur développement social et la

construction de leur personnalité. C'est à cet âge que se font les apprentissages scolaires et sociaux de base : parler, lire, écrire, calculer. Le professeur doit se montrer pédagogue, mais aussi développer un climat

affectif favorable au développement de ces jeunes enfants. En école élémentaire, il enseigne à des élèves de 6 à 12 ans, doit leur apprendre à développer leur autonomie et à gérer leurs comportements,

parfois difficiles. Les matières enseignées sont la lecture, l'écriture, les mathématiques, les sciences, l'histoire et la géographie, les arts visuels, l'éducation physique et sportive...mais aussi les langues étrangères.

PLUSIEURS FORMATIONS, UN SEUL CONCOURS DE PROFESSEUR DES ÉCOLES

Les futurs professeurs des écoles doivent passer le concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE), accessible après admission en master 2. La réussite au concours doit être validée par l'obtention de la deuxième année de master. Les matières au programme du concours sont le français, et les mathématiques



École Sacré Cœur de Saint-Cast



École Notre Dame du Guildo



CURSUS ETUDES ▼

LE CURSUS ETUDES POUR DEVENIR PROFESSEUR DES ÉCOLES

MASTER 1 =>

CRPE =>

MASTER 2 en alternance (1/2
temps en classe en tant que
Professeur stagiaire de la fonc-
tion publique + 1/2 temps en
formation à l'ESPE) =>
Titularisation

Le 3^e concours :

l'exonération de diplôme
Pour tous les concours ensei-
gnants de l'Éducation natio-
nale, vous êtes exonéré(e) de
diplôme si vous êtes mère ou
père de trois enfants au moins,
ou si vous êtes reconnu(e) «
sportif de haut niveau ». En
clair, en remplissant l'une de
ces conditions, vous pouvez
vous présenter aux concours
sans avoir de master. Mais cette
dispense ne vous épargne pas
les épreuves des concours, où la
concurrence est plus que rude

pour les écrits d'admission. Lors des épreuves d'admissibilité, à l'oral, ce sont des mises en situation en EPS, des questions sur la déontologie de la profession et un dossier à présenter au choix entre histoire, géographie, instruction civique, histoire des arts, musique, arts visuels ou sciences et technologie. Un bon niveau dans une langue étrangère, ainsi qu'en informatique, est également attendu.

Avant le concours, il est recommandé de choisir une licence adaptée avec des modules correspondant aux matières enseignées en école élémentaire et d'y ajouter des modules de psychologie, sociologie et sciences de l'éducation. Le futur professeur devra aussi réussir son brevet de secou-

riste et de 50 mètres natation. Après la licence, il est conseillé d'intégrer une école supérieure de professorat et de l'éducation (ESPE) (ex-instituts universitaires de formation des maîtres ou IUFM) qui propose le master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation ou MEEF.

DÉBOUCHÉS ET SA- LAIRES DU PROFES- SEUR DES ÉCOLES

Les instituteurs peuvent exercer dans des écoles classiques ou dans des structures spécialisées pour enfants en situation de handicap et/ou présentant des troubles de l'apprentissage. Ils peuvent enseigner dans le public, où ils seront affectés, ainsi que dans le privé.

Le salaire d'un professeur des écoles en début de carrière est de 1 584 € net mensuel et peut atteindre 3 026 € en fin de carrière.

CONSEILS AUX FUTURS PROFESSEURS

Réussir le concours ne suffit pas à faire des lauréats de bons professeurs ! Être pédagogue, patient, savoir établir la relation adéquate avec les élèves, trouver le juste milieu entre autorité et proximité, tout cela ne s'apprend pas en faisant des études. Le futur professeur des écoles doit garder en tête qu'il va devoir côtoyer et suivre de très près un grand nombre d'enfants. Il est donc préférable d'apprécier leur compagnie, tout en sachant garder une certaine distance affective.

PAROLES DE PARENTS :

- « Il faut aussi savoir susciter l'intérêt des enfants et les amener à la réflexion, à l'imagination et l'anticipation. C'est d'autant plus marquant quand on enseigne du CE2 au CM2 ».
- « L'enseignant a aussi pour mission de former les élèves à la citoyenneté ».
- « Une attention particulière et soutenue est envisagée pour les enfants rencontrant des problèmes de compréhension et/ou de comportement ».
- « L'instituteur doit instaurer un climat de confiance dans les relations avec l'enfant et son entourage proche. Cette relation apporte un réel soutien si l'enfant manque de confiance en lui ».
- « Confier son enfant à un instituteur, c'est lui donner les clés pour réussir son avenir »
- « Les premiers pas d'un enfant dans l'école et son intégration au sein de la classe comptent beaucoup dans sa façon d'appréhender sa scolarité... »

E-Tourisme et spectacle Place aux mômes

L'Office de Tourisme de Saint-Cast le Guildo se joint à l'organisation d'une conférence sur l'E-Tourisme le 16 novembre et vous propose une animation gratuite pour les enfants le 27 octobre

CONFERENCE SUR LE E-TOURISME : NOTEZ LA DATE !

L'Office de tourisme de Dinan-Vallée de la Rance organise, le 16 novembre prochain, une conférence sur le thème "enjeux et impacts des réseaux sociaux" par l'agence WE LIKE TRAVEL, agence "social media"

réputée aujourd'hui dans le domaine du tourisme à destination des professionnels du tourisme, et nous ont proposé de nous joindre à l'organisation. Une invitation parviendra prochainement aux professionnels adhérents de l'Office de Tourisme de St-Cast-le Guildo.

SPECTACLE PLACE AUX MOMES - VACANCES DE LA TOUSSAINT

Le 27 octobre à 16h30

Salle d'Armor.

GRATUIT - Sur réservation à l'office de tourisme (nombre de places limité).

« **Marchands d'histoires** » - par la Compagnie Lutka

Il s'agit d'une rencontre entre une fille, Miette, qui rêve de partir ailleurs et une troupe de spectacle itinérant, composé essentiellement de marionnettes.



nettes. Pour pouvoir les suivre dans leurs aventures spectaculaires, Miette doit relever un défi: celui de raconter une histoire, qui tienne la route et le public en haleine. Un spectacle avec 2 comédiens-marionnettistes et une drôle de famille de marionnettes. Le public donne son avis et participe au dénouement de l'histoire.



UNE STATUE AU PORT DU GUILDO : « L'ATTENTE »

« **L'Attente** » est une œuvre de M. Philippe ANDRE sculptée dans le granit qui pèse environ 3 tonnes.

Cette sculpture est un remarquable ouvrage de Monsieur Philippe ANDRE qui n'en est pas à sa première réalisation ! Une visite sur le site du créateur vous donnera un aperçu de son talent : www.andre-sculpture.com

Alain DEPAYS membre de l'Association des Amis du port du Guildo et Stéphane RABARDEL président de l'association la Mouette du Guildo ont présenté le projet à la Municipalité qui a validé la présence de cette œuvre sur la partie enherbée du port.

Par la suite, une plaque sera apposée à proximité de la sculpture. L'auteur souhaite que les gens se l'approprient et n'hésitent pas à s'asseoir dessus et pourquoi pas réaliser quelques clichés pour immortaliser l'instant !



ÉTAT Civil

Naissances ▼

- Le 27 août : Emmie BRIAND
17, Rue de la Tisserie
- Le 12 septembre : Mya LE GORJU
2, rue du Petit Train

Mariages ▼

- Le 28 août 2015 :
Lisa LAGIER
et Martin DUPREZ
16 allée de l'Etoquette
- Le 29 août 2015 :
Christelle KERVEAN
et Gil RENAULT
42 Bd de Penthievre
- Le 5 septembre :
Céline GESBERT et
Jérôme LEMOINE
13, Rue St Jaguel
- Le 12 septembre 2015 :
Aurélien BODIN et
Maxime TADIER
14 Bd de Penthievre

Décès ▼

- Le 1^{er} août : Jean CALVEZ
78 ans - Allée des Tertres
- Le 8 août 2015 :
Yann PETRA - 45 ans
4 rue du Tertre es Pies
- Le 22 août 2015 :
Robert KAUFFMANN
90 ans - 20 Haute Rue
- Le 27 août 2015 :
Hélène JAFFRELO
veuve CHOLET - 94 ans
24 rue Tourneuf
- Le 29 août : Albert MAHÉ
80 ans - Rue de Ste Brigitte

PERMIS de construire / DÉCLARATIONS préalables

MOIS DE SEPTEMBRE 2015

NOM-PRENOM	ADRESSE	OBJET
SARL CAMPING LES BLÉS D'OR	La Chapelle	Agrandissement camping avec six emplacements nus
M. ROBERT Daniel	22, boulevard de Penthievre	Maison individuelle
M ^{me} TROTEL Claudine	1, rue de la Côte Fercot	Création ouvertures et préau
M. et M ^{me} JAFFRELOT Laurent	18, avenue des Tilleuls,	Clôture
M. COLAS Bernard	22, boulevard de la Mer	Fermeture balcon
M ^{me} ROYCE Isabelle	24, rue de la Frégate Laplace	Aménagement terrasse
M. RENOARD Michel	Rue du Tertre Bel Haut	Maison individuelle
M. JUNGUENE Louis	2, rue Roseleux	Pose de 2 velux
M. et M ^{me} DUMIN Jean-René	21, rue de la Ville Norme	Extension et terrasse sur pilotis
M. LEGUYADER M ^{me} FELIN	5, rue du Long Pré	Garage et abri ouvert
M. et M ^{me} ALLORY Jean-Philippe	21, avenue de Pen-Guen	Maison individuelle
M. et M ^{me} LESTOUX Pascal	Rue du Moulin d'Anne	Maison individuelle

COMMUNIQUÉ →

INFO CINÉMA EDEN

M. GOTER, de la SARL Glozel, gérant du cinéma nous annonce la réouverture de la salle le 16 octobre 2015. La fermeture de septembre aura permis des travaux de mise aux normes de l'électricité. Un nouveau visage, M. Charles PROFICHET, futur responsable de la salle accueillera le public. Les offres cinématographiques et culturelles sont maintenues, elles seront même étendues.

M^{me} Michelle GOTER et M. Patrice GOTER, co-gestionnaires de la SARL GLOZEL, depuis plus de trente ans vous invitent à être au rendez vous.



Mélissa FOUCAULT AUXILIAIRE DE VIE SOCIALE

Diplômée d'état

15 ans d'expérience

Accompagnement / Aide à la personne

Adultes Enfants

Entretien du logement / Repas / Courses...

Règlement par CESU ou autres

Secteur ST-CAST LE GUILDO
MATIGNON - PLANCOËT...

06 32 70 22 44

Stéphanie LEMERCIER Psychologue Clinicienne

2, rue de l'Hilda
22380 St-Cast le Guildo

Le Chesnay
22490 Pleslin-Trigavou

07 83 88 20 89



⤴ ⤵ ⤶ ENVIRONNEMENT : UN ÉTÉ SANS DÉSHÉBANT !

La saison estivale s'achève, les trottoirs sont partiellement enherbés et quelques graminées tentent de s'épanouir. Nos services n'ont appliqué **aucun désherbage phytosanitaire depuis 2014**. Le résultat est différent et demande un temps de transition pour accepter ces nouvelles pratiques. Nos voisins de la Baie ont fait de même. Nous devons tous **respecter les lois « Grenelle de l'environnement »**.

La municipalité a pu accueillir quelques cirques sur le nouvel espace devant la piscine ; le gazon a fait le bonheur des animaux et des enfants qui ont pu approcher chevaux, lamas et poneys...

Les **suspensions florales sont restées éclatantes**, tout au long de l'été et **perdurent grâce** à l'arrosage quotidien effectué par nos **agents du service horticole**.

Parmi les travaux réalisés que vous aurez pu remarquer : la **rénovation des allées piétonnes** dans le quartier de la Garde ainsi que la **sécurisation du GR34** entre le port du Guildo et les 4 Vaulx.

Nous associons à nos équipes, les entreprises « 4 Vaulx Jardins » et « Études et Chantiers » qui ont su répondre dans l'urgence à nos appels.

Dès aujourd'hui, nous devons penser à la prochaine saison. Nous allons créer **un espace repos rue de l'Hilda**, **achever les travaux avenue de Pen Guen**, poursuivre l'**aménagement du Bois Bras**, du **Centre Équestre** et semer l'**espace naturel près du golf**.

René LORRE - Adjoint aux travaux





VIVRE ENSEMBLE

Remerciements Amicale Laïque Échos d'école

Pour l'Amicale Laïque Échos d'école, l'année 2015-2016 débutera par des remerciements. En effet, l'association souhaite remercier bon nombre de commerçants de Saint-Cast le Guildo pour leur générosité qui a permis d'offrir de nombreux lots aux enfants et parents lors de la kermesse de fin d'année.

Naturellement, un peu de publicité leur a été faite lors de cet événement grâce à un tableau sur lequel apparaissaient les cartes de visite ou flyers de chacun. Leurs noms ont également été cités à chaque remise de prix.

L'Amicale n'oubliera pas non plus de remercier les maîtresses qui avaient préparé un très joli spectacle et qui ont cru en notre idée d'un défilé ainsi que les enfants pour leur implication.

De même, nous tenons à remercier la Mairie pour la mise à disposition du matériel, les élus de la Municipalité pour leur présence à cet événement et les services techniques pour leur aide.

Un grand merci également à tous les parents qui ont répondu présents, notamment pour l'installation et la tenue des stands. Sans eux, cette grande fête n'aurait pu avoir lieu.

Les membres du bureau

LOISIRS ET CULTURE

Bibliothèque municipale

**6, rue Léonie Corre (près de l'église du Guildo)
Tél.: 0296 41 13 87.**

Depuis de nombreuses années, la bibliothèque municipale, gratuite pour tous et fidèle à sa mission culturelle, ouvre ses portes au public toute l'année, les mercredis et samedis de 10 H à 12 H.

Elle permet aux lecteurs, résidents ou vacanciers d'apprécier la variété et la richesse des 5 000 ouvrages mis à leur disposition :

- livres achetés par la collectivité
- livres déposés par la bibliothèque départementale deux fois par an.
- nombreux dons faits très souvent par nos lecteurs que l'on remercie.

Plus de 1 000 ouvrages ont été prêtés cet été.

Mais de quels livres parle-t-on ? de ceux qui passionnent nos lecteurs petits et grands : les amoureux de romans, de documentaires ou d'histoire, des acharnés de policiers, les sages qui cherchent à

entrer dans l'univers des philosophes, ceux qui cherchent des livres pour se distraire (le secret de la manufacture des chaussettes insaisissables d'Annie Barrows) et les enfants qui, en lisant, se retrouvent face à eux-mêmes et se font leur cinéma intérieur en découvrant :

» « je serai pilote de ligne ou fermier » ou les bandes dessinées qu'ils apprécient.

Avant de faire l'acquisition des principaux prix littéraires décernés à la fin de l'année, nous vous proposons :

» « La fille du train » thriller de Paula Hawkins, (d'après une histoire vraie de Delphine De Vigan).

» « La septième fonction du langage » de Laurent Binet – prix FNAC (thriller autour de la mort de Laurent Barthes).

» « La brigade du rire » de Gérard Mordillat, etc.

Comme je vous l'ai déjà dit : *« Venez et revenez à la bibliothèque municipale de Saint-Cast le Guildo, située près de l'église du Guildo, vous trouverez certainement ce que vous cherchez dans ses nombreux rayons... »*

Yvette Guéhenneuc et tous les bénévoles.

ECLD-Paroles d'un soir.

MERCI

Les « Paroles d'un soir » que j'avais conçues pour que se réunissent des personnes autour du plaisir de connaître et de partager ce plaisir » ont duré... 17 ans, jusqu'à juin dernier.

Dix-sept ans de rencontres donc, pour des lectures, des récits de voyages ou d'expériences professionnelles, des vécus personnels, des soirées musicales ou poétiques, des débats, des conférences.

Elles ont, par dessus tout, apporté de l'Amitié : la part la plus belle du Bien que la mémoire va préserver. Nous avons cultivé la profondeur réflexive, la vivacité des échanges heureux, la bienveillance de l'attention, les sourires de la compréhension.

Nul doute que l'ECLD saura reprendre ou réaménager ce genre d'activité, rebondir avec d'autres, à leur manière.

...Mais je voulais dire Merci

MERCI à Lucien Réthoré qui a permis la mise en place de ces « Paroles » et à ses deux successeur (e) s, Jeanne Besnard et Annie Eisenschmidt, qui les ont maintenues. Merci à l'ECLD, donc. J'ai une pensée affectueuse pour Serge Letort qui l'a créée.

MERCI aux équipes municipales, aux patientes ! secrétaires avec lesquelles j'ai travaillé, aux services techniques de la ville qui n'ont jamais failli à l'appui concret de ces réunions.

Et MERCI, plus encore, à vous, les un (e) s et les autres, fidèles ou non, qui êtes venu (e) s pour dire, pour lire, pour montrer, proposer, apporter, débattre, rire, créer du bon lien ensemble, pour une soirée ou pour une autre. Et/ou pour m'aider. A nous revoir... à l'occasion !

Simone
Baillauquès-Breuse



(La route du Sahara. A. Rolland)

RETOUR SUR LE FORUM

Le 2^e forum commun entre St Cast le Guildo et Matignon, fort de 57 associations présentes a attiré un nombreux public tout au long de la journée du samedi 5 septembre.



Le choix offert était vaste et varié, avec les sports tels que : gymnastique, tennis, natation, golf, voile, plongée, foot, danse, basket, karaté, gouren, relaxation mais également les activités culturelles, la musique, les loisirs créatifs et le théâtre sans oublier la SNSM!

Lieu de rencontres, le forum a permis :

- Aux associations : de se faire connaître, de promouvoir leur activité, d'accueillir de nouveaux adhérents et d'échanger leurs expériences.
- Aux visiteurs : de découvrir ou redécouvrir la diversité et la vitalité du tissu associatif, d'en profiter pour inscrire petits et grands à de nouvelles activités.

Nous remercions les membres bénévoles des associations pour leur aide lors de la mise en place de la salle et le rangement!

Les photos du forum seront disponibles sur le site de la mairie. Rubrique LOISIRS/ASSOCIATIONS.

Olivier COJEAN – Adjoint aux Associations

UN AIR DE JAZZ 2015 : une très belle 7^e édition !

Un public enthousiaste, qui applaudit debout et danse dans les allées, les deux concerts joués à guichet fermé ; les bénévoles du Comité des Fêtes ont tout lieu d'être satisfaits de cette édition 2015.



Lourde tâche que de préparer ce festival pour la commission jazz du comité et notamment pour les responsables de la programmation Michel Rolland et Jean-Claude Chardonay qui doivent choisir parmi de nombreux artistes, désormais de stature internationale et les demandes de participation de groupes de plus en plus nombreuses, grâce à la notoriété maintenant acquise du festival de jazz de Saint-Cast Le Guildo. La toute jeune Andréa Motis (20 ans) chanteuse et musicienne de grand talent a réellement enchanté le public, quant à Robin McKelle, dans un autre registre, elle a littéralement « mis le feu » sous le chapiteau. Satisfaction également de la qualité des concerts off square Pellion ainsi que ceux chez les commerçants partenaires et la soirée ciné jazz à l'Eden.

Le Comité des Fêtes tient à remercier ses partenaires et tout particulièrement la ville et les services techniques

L'édition 2015 est maintenant passée, les bénévoles se remettent déjà au travail pour la 8^e édition, en 2016 avec la volonté de faire encore mieux. Toutes les photos des différents concerts sont visibles sur le site du comité, :

www.comite-des-fetes-saintcastleguildo.fr, rubrique Galerie

Le Comité des Fêtes

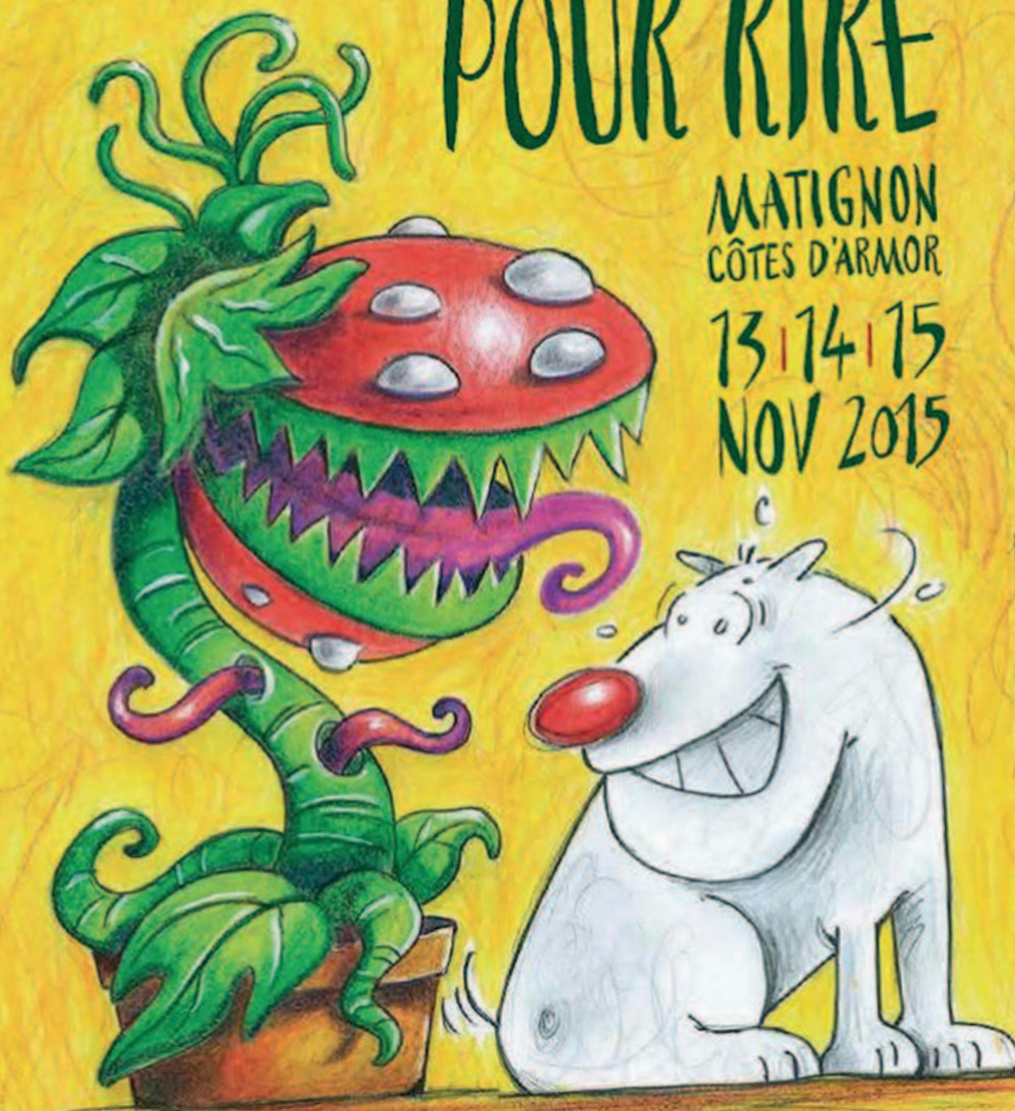
🕒 FESTIVAL DE THÉÂTRE POUR RIRE À MATIGNON

le vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 novembre

FESTIVAL DE THÉÂTRE POUR RIRE

MATIGNON
CÔTES D'ARMOR

13 | 14 | 15
NOV 2015



- > Vendredi 13
Novembre
21h00 :
Et pendant ce temps Simone veille - Trinidad, A. Bove, S. Reinaldi et F. Chaudat
- > Samedi 14
Novembre
17h00 :
Le siffleur
Fred RADIX
- > Samedi 14
Novembre
20h30 :
Jonglage percutant
Les frères Colle
- > Samedi 14
Novembre
23h00 :
Un duo à lui seul
Kevin et Tom
- > Dimanche 15
Novembre
14h30 :
Le carrousel des moutons - C^{ie} D'IRQUE et FIEN
- > Dimanche 15
Novembre
17h00 :
Le fond de l'air effraie
Sophia ARAM
- > Dimanche 15
Novembre
21h00 :
Concert sans retour
Cinq de coeur

2 spectacles
(Les Zanimos)
sont offerts
aux écoles
les 10 et 12
novembre

Réservation

02 96 41 17 20

www.festival-pour-rire.com



Grand Quizz du 25 janvier 2015

Les bonnes réponses pour le Grand Quizz SCIENCES ADULTES des Echos de Saint-Cast Le Guildo N° 74 étaient :

Question 1 : Réponse B

Question 2 : Réponse C

Question 3 : Réponse B

Question 4 : Réponse C

Question 5 : Réponse B

Question 6 : Réponse C

Question 7 : Réponse A

Question 8 : Réponse C

QUIZZ SCIENCES ADULTE		
Question 1: L'album LOVE SONGS DE Vanessa Paradis est le fruit de la collaboration avec	VINCENT DELERM ALAIN SOUCHON BENJAMIN BIOLAY	A B C
Question 2: Dans My Fair Lady Eliza Doolittle est	BLANCHISSEUSE FLEURISTE POISSONNIERE	A B C
Question 3: Dans Pierre et le loup, quel instrument personnalise le chat ?	LA CLARINETTE LA FLUTE TRAVERSIERE LE HAUTBOIS	A B C
Question 4 : Quelle chanteuse a sorti un album de chansons sur Paris en 2014 ?	TAL ZAZ ZAZIE	A B C
Question 5: Quel est le titre du nouvel album de Nolwenn Leroy ?	BRETONNE LE CHANT DE LA MER Ô TOUR DE L'EAU	A B C
Question 6: Quel instrument Berlioz appelait-il le Niagara du son ?	FLUTE SAXO TROMPETTE	A B C
Question 7: Qui a écrit le poème, l'hymne à la joie, dont Beethoven a tiré la IX ^{ème} symphonie ?	GOETHE HUGO SCHILLER	A B C
Question 8: Quel est le compositeur de la Moldau ?	DVORAK MAHLER SMETANA	A B C

Retrouvez les réponses dans le prochain numéro.



REUNION PUBLIQUE
SALLE D'ARMOR- 20H30

VENDREDI 23 OCTOBRE

TRI ET RECYCLAGE



Mise en place des poubelles individuelles et collectives :
intervention de Mr Gervais Lebouc, Vice Président de la
communauté de communes du Pays de Matignon.

⌚ Réunion publique sur le Tri et le recyclage

Vendredi 23 octobre à 20h30 Salle d'Armor

Bourse aux Vêtements - Jouets - Articles de Puériculture

organisée par «L'Association Familles
Rurales de Matignon/St-Potan/St-Cast

Salle des Fêtes de Matignon
du 12 au 16 Octobre 2015.

Dépot : lundi 12 de 9h30 à 18h

Vente : Mardi 13 de 18 à 20h - Mercredi 14 de
9h30 à 20h - Jeudi de 9 à 12h

Reprise : vendredi 16 de 11 à 15h30

Les rideaux, draps, miroirs, lampes, nappes et
transistors ne seront pas acceptés.

Renseignements auprès
de M^{me} BEDFERT Chantal : 06.11.68.61.19
chantalbedfert@orange.fr»



Portrait →

Anaïs, une guildocéenne championne de tennis

Anaïs BRÉGAINT est ce qu'on appelle une véritable championne. À seulement 16 ans, elle arrive deuxième aux championnats de Bretagne de tennis dans la catégorie adulte ! À se demander si la jeune fille n'est pas née avec une raquette dans la main...

Anaïs a commencé le Tennis dès 7 ans à Saint-Cast puis à Saint-Brieuc. Depuis neuf ans, la tennismen court de victoire en victoire. Championne départementale et deux fois championne régionale, son palmarès force l'admiration. Mais ce n'est pas tout, notre Castine est également vice championne de Bretagne dans la catégorie adulte ! Avec sa petite expérience et son caractère bien

trempe, elle en a ébahi plus d'un. Les adversaires n'ont qu'à bien se tenir ! Pourtant Anaïs reste humble et nous raconte son parcours avec humilité « je joue et je fais ce que je peux ».

UN ENTRAÎNEMENT QUOTIDIEN

Quand d'autres vont à la plage, Anaïs s'entraîne. Elle possède le goût de l'effort et travaille d'arrache-pied. La jeune fille joue au tennis tous les jours sauf le mer-

credi. Elle fait également des exercices physiques une heure trente par jour.

Les compétitions se déroulent généralement le week-end et elle a déjà concouru dans plusieurs tournois de la ville de Saint-Cast Le Guildo.

Anaïs a choisi le tennis car elle n'aime pas les sports collectifs « J'aime contrôler ce que je fais. Si je gagne, j'en suis fière, mais si je perds, je ne m'en prends qu'à moi-

même. » explique-t-elle.

Anaïs est en 1^{ère} S à Rouen après avoir passé quelques temps au pôle sportif de Rennes. Malgré un entraînement draconien et rigoureux, le tennis reste une passion pour la jeune championne. Une passion qu'elle arrive à concilier avec ses études. « Pour le moment ça va », nous confie-t-elle. Nous, on ne peut que la féliciter...

Yuna Cojean

NOTRE DAME DU GUILDO REPRÉSENTE LA BRETAGNE AU MARATHON DU MEDOC

Un groupe de cinq coureurs originaires ou habitants de Notre Dame du Guildo ont représenté notre Bretagne au marathon du Médoc le 12 septembre dernier.

Marcel HAMON capitaine et organisateur, Christophe CHARRUEY, Laurent GUILLOIS, Bernard BINET et Clément HAMON ont parcouru un peu plus de 42 km en course à pied à travers les différents châteaux producteurs de vins de Bordeaux.

Le départ se situait dans la commune de Pauillac et ce 31^e marathon costumé, avait pour thème cette année "Il se met sur son 31" tout un programme...

Nos 5 bretons se sont donc mis sur leur 31 pour représenter les couleurs de la Bretagne ! Pas de performance individuelle, ils ont terminé ce marathon dans l'esprit de réaliser ce challenge tous les cinq.

